



CHSCT du 1er Avril 2016 Compte rendu

La réunion du CHSCT s'est tenue sous la présidence de Monsieur Pierre MATHIEU, Administrateur Général des Finances Publiques, directeur Départemental.

Après lecture des déclarations liminaires et avant l'ouverture du CHSCT prévue à 9h30, l'ordre du jour a été modifié à la demande des organisations syndicales.

En effet, les points 3 et 4 ne pouvaient être abordés compte tenu de l'absence de Monsieur TOFFEL, coordinateur des projets de restructurations et de certains membres participants

Les organisations syndicales ont constaté que ni l'inspecteur de santé et sécurité ni les médecins de prévention ne s'étaient rendus sur le site de Longuenesse.

Par conséquent, aucune décision ne pouvait être prise concernant les travaux liés aux restructurations 2016.

Ces points seront abordés, lors d'une prochaine réunion du CHST consacrée aux restructurations, le mercredi 20 avril à 14h00.

La séance s'est ouverte vers 10h30.

Ordre du jour modifié :

- 1) Notes d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016,
- 2) Bilan du DUERP/PAP 2014/2015,
- **Propositions de projets de restructurations de Longuenesse (reporté au 20 avril),**
 - **Mise en place du rapprochement des SPF et de l'enregistrement sur Boulogne et Arras (reporté au 20 avril),**
- 3) Point sur les mopieurs,
- 4) Questions diverses,

1) Notes d'orientations ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016 :

C'est le second plan pluriannuel ministériel santé, sécurité et conditions de travail (2016-2019). Il affirme les responsabilités des chefs de service déconcentrés et des directeurs d'administration centrale quant à la réalisation des DUERP/PAP. L'évaluation et la prévention des risques dont les RPS (Risques Psychosociaux) sera prise en compte dans l'évaluation des chefs de services signataires des DUERP/PAP.

Les orientations 2016 :

- Les priorités d'action sont la prévention des risques de chute et des risques routiers.
- La prévention des RPS.
- La prévention du risque d'incendie et de panique.
- Les dispositifs et travaux de mise en sécurité à réaliser sont souvent différés faute de crédit. Le financement de la suppression du risque pourra faire l'objet d'un co financement.
- L'analyse des situations de travail dans les locaux d'accueil des usagers présente pour la première fois une grille d'aide analytique
- CMR (Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques)
- Soutenir le retour au travail après une longue absence pour maladie. Les services RH seront au cœur de lutte contre les discrimination liés à la santé lors du retour au travail. Un guide sera présenté dans les CHSCT de proximité courant 2016.

Le CHSCT doit avoir les moyens d'accomplir ses missions.

A ce titre, le règlement intérieur et la circulaire sur le fonctionnement des CHSCT des MEF ont été revus pour faciliter le dialogue social.

La fiche d'impact décrit l'opération envisagée, le nombre de personnes concernées. Elle vise les projets importants affectant de manière déterminante les conditions de santé, de sécurité ou de travail.

Les crédits de CHSCT sont en moyenne et par agent de 129,77 €, sans changement par rapport à 2015 bien que le pourcentage de réserve, 8%, cette année soit en augmentation. Il est important d'améliorer la programmation de dépenses de CHSCT.

Il apparaît des difficultés récurrentes sur la constatation et la certification des services en matière de travaux.

L'attention des assistants de prévention sera sollicitée.

La formation des membres de CHSCT sera assurée.

Mise en place du médecin collaborateur dans le cadre de la médecine de prévention pour tenter de palier au manque de médecins de prévention. Il assumera la continuité de service en priorisant les visites en cas d'absence de Médecin de Prévention et sous la responsabilité du MPCR.

Mise en place d'un plan triennal de renouvellement des équipements d'exploration et de métrologie avec une priorité aux centres médicaux les plus fréquentés.

2) Bilan du DUERP/PAP 2014/2015 :

La note de service du 14/11/2014 a impulsé la campagne DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) /PAP (programme annuel de prévention).

Objectifs :

- Protéger (la santé et la sécurité),
- Favoriser (la culture de prévention),
- Mettre en œuvre (les actions préventives).

L'ensemble des agents ont été sollicités.

LA SYNTHÈSE DU RECENSEMENT DES RISQUES PAR CATEGORIE :

Les lignes visées par le groupe de travail ont été intégrées dans le document de base.
2 061 lignes comptabilisées.

Il n'y a pas eu de risques nouveaux identifiés.

Risques	Nombre d'expositions	%
Risques psychosociaux	665	32,27
Risques liés aux déplacements et aux chutes	423	20,52
Risques liés aux équipements de travail	320	15,53
Risques liés à l'activité physique	288	13,97
Risques particuliers	213	10,33
Risques biologiques et liés au manque d'hygiène	62	3,01
Risques d'incendie, d'explosion et de panique	42	2,04
Risques liés aux phénomènes physiques et aux bâtiments	27	1,31
Risques chimiques	20	0,97
Risques liés à l'intervention d'entreprises extérieures	1	0,05
Autre risques	0	0
Total	2061	100

État d'avancement du Programme Annuel de Prévention 2014/2015:

L'état d'avancement du programme annuel de prévention est le suivant (depuis le CHSCT du 14/04/2014) :

COTATION	RISQUES IDENTIFIES		RISQUES RESOLUS		RISQUES RESTANT A TRAITER
	NOMBRE	%			
A	193	26,99	191	98,96%	2
B	79	11,05	60	75,94%	19
C	264	39,92	116	43,93%	148
D	179	25,03	168	93,85%	11
TOTAL	715	100	535	74,83%	

Sur les 715 risques repris dans le PAP 2015, on constate que 74,83% des risques ont été résolus.

La CGT Finances Publiques 62 regrette que ne soient pas pris en compte les risques liés aux suppressions d'emplois. Risques qui gangrènent de plus en plus les services.

3) Point sur les mopieurs :

Vaste chantier, tant les conséquences sur les conditions de vie et de travail des agents sont, au jour le jour, pesantes et contraignantes.

Le groupe de travail qui a été mis en place a déjà beaucoup avancé, des fiches techniques ont été envoyées dans les services mais de nombreux points restent encore sans réponses : mémoire interne insuffisante, modification du grammage pour certaines impressions, impression décalée, numérisation et transferts de fichiers et de données qui relèvent d'un « casse tête chinois », perte de temps, stress supplémentaire...)

La CGT est intervenue sur les problèmes « lourds » (comme les fichiers) d'envoi de dossiers par voie dématérialisé , sur les problèmes liés à la perte de document lors de la restitution des données mises en impression différée...

Suite aux questions posées par la CGT lors du dernier CTL et concernant les mopieurs destinés au SPF La direction est revenue sur les évolutions à venir.

La DDIFP s'engage à faire un point régulier sur l'avancement des solutions apportées aux nombreuses questions remontant des services et invite l'ensemble des utilisateurs à faire remonter les difficultés qu'ils rencontrent..

4) Questions diverses :

En questions diverses, la CGT a évoqué :

Les problèmes d'éclairage sur le parking du Centre des Finances Publiques d'Hénin-Beaumont.

Les problèmes rencontrés lors de l'entretien professionnel par un collègue, victime de discrimination.

Le cas d'une fiche de signalement entre collègues a été évoqué.

Le représentant de la CGT Finances Publiques

Olivier FROISSART.